

Code FIG 2025-2028



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

Généralités



Le jugement de l'exercice commence avec l'appel sur le tremplin ou le tapis.

- Tout support supplémentaire placé sous le tremplin (ex. planchette) n'est pas autorisé.

Hauteur des Barres : BI : 1,75 m et BS : 2,55 m

Augmentation possible de **5 cm les deux barres** après avis du responsable de juges avant le début de la compétition

Généralités Entrée (*Aménagement FSCF*)



Si la gymnaste lors de son premier essai, touche le tremplin, les barres ou passe sous les barres :

- Déduction de 1,00 pt.
- Elle doit commencer son exercice.
- L'entrée ne recevra pas de valeur.
- Le Jury D appliquera la déduction sur la Note Finale.

- Un 2^{ème} essai est autorisé pour l'entrée **(Sans pénalité – aménagement FSCF)** si la gymnaste n'a **PAS** touché le tremplin, les barres ou n'est pas passée sous les barres.
- Un 3^{ème} essai n'est pas autorisé.

Art 2.4 :

La gymnaste passe sous BI pour exécuter l'entrée : - 0,30 pt sur la note finale par le jury D **Pas d'application FSCF**

Généralités Temps de chute



Lors d'une chute de l'agrès, la gymnaste dispose d'une interruption de 30 secondes avant de remonter sur les barres pour poursuivre son exercice.

Si la gymnaste dépasse le temps alloué avant de recommencer, une déduction neutre de 0,30 Pt sera appliquée sur la note E (jury D).

- Le chronométrage commence lorsque la gymnaste, après la chute, s'est relevée sur ses pieds.
- L'exercice commence officiellement lorsque les pieds quittent le sol.
- Si la gymnaste n'a pas recommencé son exercice dans les **60s**, l'exercice est considéré comme terminé.

Généralités Sortie (*Aménagement FSCF*)



- **A la réception, frôler/toucher le tapis** avec les mains ou une autre partie du corps mais sans tomber : **0,30 pt** (Rappel : appui sur le tapis avec 1 ou 2 mains : 1 pt)
- **Frôler le tapis** avec les pieds : **0,30 pt**
- Un bonus de 0,20 pt sera accordé pour les **sorties de valeur C** et + (**aménagement FSCF**) si exécutées sans chute

Valorisation de la Note D (Aménagement FSCF)



| Valorisation | + 0,30 pt | + 0,60 pt | + 0,90 pt | + 1,20 pt |
|---------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | Note D comprise entre | Note D comprise entre | Note D comprise entre | Note D comprise entre |
| Table de saut | 3,00 et 3,40 | 3,50 et 3,90 | 4,00 et + | |
| Barres | 1,50 et 2,10 | 2,20 et 2,70 | 2,80 et 3,00 | 3,10 et + |
| Poutre | 3,10 et 3,40 | 3,50 et 3,90 | 4,00 et 4,40 | 4,50 et + |
| Sol | 3,10 et 3,40 | 3,50 et 3,90 | 4,00 et 4,40 | 4,50 et + |

- Les paliers de valorisation ont évolué avec les **nouvelles liaisons FCSF**

Contenu de l'exercice (*Aménagement FSCF*)



Après notification du jury D, le jury E additionnera la déduction pour exercice trop court aux autres déductions d'exécution :

| | Junior-Senior | Benjamine-Minime-Cadette |
|--------------------------|----------------------|---------------------------------|
| 7 éléments ou + reconnus | Pas de déduction | Pas de déduction |
| 5-6 éléments reconnus | - 4,00 Pts | - 2,00 Pts |
| 3-4 éléments reconnus | - 6,00 Pts | - 4,00 Pts |
| 1-2 éléments reconnus | - 8,00 Pts | - 6,00 Pts |
| Pas d'éléments | - 10,00 pts | - 10,00 Pts |

La gymnaste conservera toujours sa note D.

Contenu de l'exercice



Seuls 3 éléments différents issus de la même « racine d'élément », seront comptés dans l'ordre chronologique pour la VD, EC et VL (sauf **bascales**, **grands tours** Av/Ar et **prises d'élan** à l'ATR).

La racine d'élément est déterminée par le début de l'élément et la direction de la rotation (Av ou Ar).

Art 11.2 :

- Les entrées et les sorties sont comptabilisées dans le nombre des racines.
- Les éléments sans VD ne sont pas comptabilisés dans le nombre des racines.

Contenu de l'exercice



Exemples :

Ex 1 :  A + B + C + X (pas de VD ni bonus sortie mais pas exercice trop court)

Ex 2 :  B + C + D + C (car grand tour)

CONTENU DE L'EXERCICE

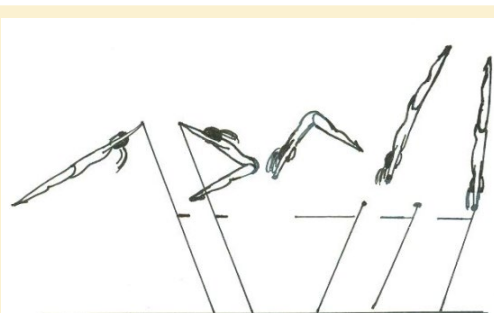


- Reconnaissance de la valeur des éléments : les éléments avec envol sous le même numéro seront considérés comme identiques, qu'ils soient jambes **serrées** ou **écartées** (ex. Jaeger 3.408, Volpi 3.309)
- VL : Si un **élan intermédiaire** est exécuté entre 2 éléments ou après le dernier élément, la VL ne sera pas attribuée

Exigences de composition (EC)



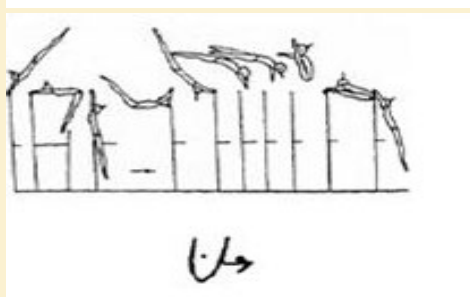
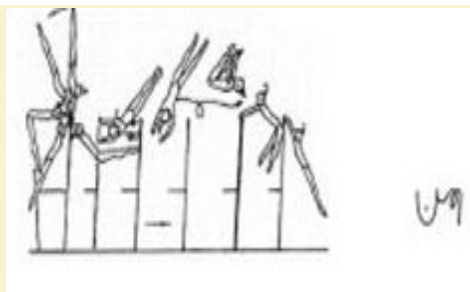
1) Envol de BS à BI



3.307



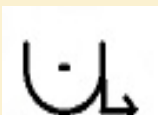
2) Envol à la même Barre



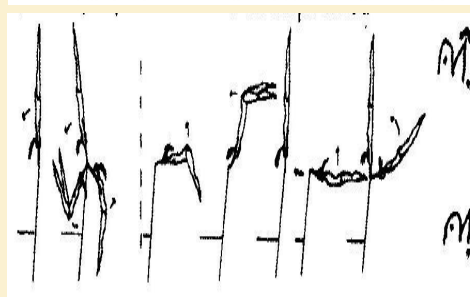
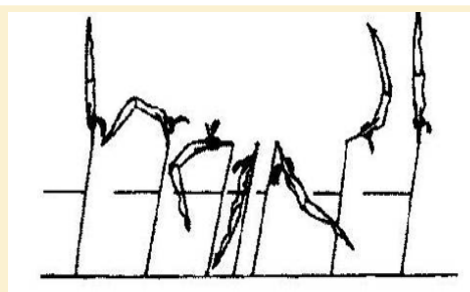
3.405



3.403



3) Prises différentes (sauf prises d'élan, entrées et sorties)



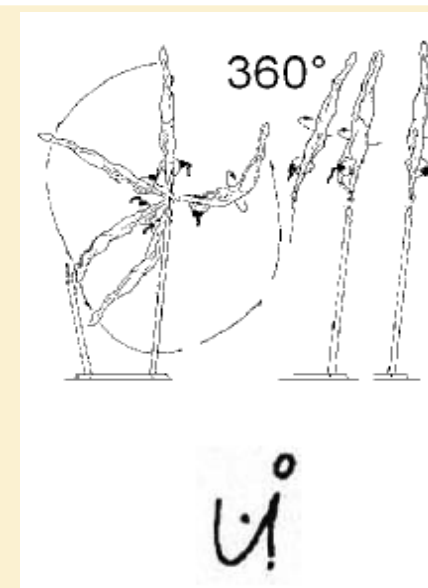
3.201



3.206



4) Elément sans envol avec 1 tour (360° mini sauf entrée)



3.306



Déductions spécifiques



S'il n'y a pas de chute, la déduction maximum pour l'exécution d'un élément ne peut pas dépasser **0,80 pt par élément** :

- cela comprend :

- * le tableau des déductions pour fautes section 8 (fautes générales)
- * certaines déductions spécifiques à l'agrès (section 11 page 3) qui surviennent pendant l'exécution de l'élément dont angles à la fin des éléments et hauteur insuffisante.

- cela ne comprend pas :

- * les pénalités d'angle pour les prises d'élan à l'ATR avant l'élément
- * les déductions spécifiques à l'agrès qui s'appliquent après l'exécution de l'élément
 - * frôler le tapis / heurter l'agrès avec les pieds / heurter le tapis avec les pieds
 - * élan intermédiaire / élan à vide

Déductions spécifiques



| Fautes : S'il n'y a pas de chute la déduction maximum pour l'exécution ne peut pas dépasser 0,80 pt par élément | 0,10 | 0,30 | 0,50 ou + |
|--|------|------|-----------|
| Alignement du corps dans les ATR et élans à l'ATR | X | X | |
| Ajustement des prises | X | | |
| Frôler le tapis | | X | |
| Heurter l'agrès avec les pieds | | | 0,50 |
| Heurter le tapis avec les pieds | | | 1,00 |
| Mouvement non caractéristique (élément avec impulsion 2 pieds ou cuisses) | | | 0,50 |
| Mauvais rythme des éléments | X | | |

Déductions spécifiques (Aménagement FSCF)



| | 0,10 | 0,30 | 0,50 ou + |
|--|--------------|------|-----------------|
| Fautes : S'il n'y a pas de chute la déduction maximum pour l'exécution ne peut pas dépasser 0,80 pt par élément | | | |
| Hauteur insuffisante des éléments avec envol | X | X | |
| Sous rotation pour les éléments avec envol | X | | |
| Extension insuffisante dans les bascules | X | | |
| Elan intermédiaire | | | 0,50 |
| Elan à vide | | | 0,50 |
| Angles à la fin des éléments | X | X | X |
| Amplitude des : - Elans en Av & Ar sous l'horizontale | X | | |
| - Prises d'élans | X | X | |
| Fermeture excessive de l'angle du bassin dans le fouetté (sortie) | X | X | |

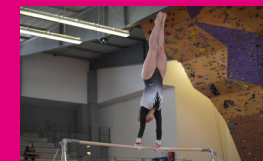
Déductions spécifiques



Élan à vide : élan avant ou arrière sans exécuter d'élément contenu dans le tableau des difficultés, suivi d'un élan dans l'autre direction.

Élan intermédiaire : reprise d'élan de l'appui facial et/ou grand élan qui n'est pas nécessaire à l'exécution de l'élément suivant. Une seule fois la pénalité par élément.

Déductions pour la composition



| Fautes : | 0,10 | 0,30 | 0,50 ou + |
|--|-------------|-------------|----------------------|
| Sauter de BI à BS | | | X |
| Suspension BS poser les pieds sur BI, saisir BI | | | X |
| Plus de 2 éléments identiques liés directement avant la sortie | X | | |

Valeur de liaison FSCF



| 0.10 | 0.20 |
|---|--|
| B (grand tour) + sortie B (1) | C + sortie C (<u>Bonus Sortie 0,20 pt en plus</u>) |
| C + sortie B (2) | |
| B (grand tour) + sortie C (<u>BS 0,20 pt en plus</u>) (3) | |

(1) Soleil + échappe ½ tendue

(2) Passe-filée à l'ATR + échappe ½ tendue

(3) Soleil + échappe double vrille

(4) Soleil valse + échappe double carpé

Valeur de liaison FIG



| 0.10 | 0.20 |
|-----------------|---|
| D + D (ou plus) | D (envol à la même barre ou de BI à BS) + C ou plus (<u>sur BS</u> et doit être exécutée dans cet ordre). |
| | E + E (Dont un avec envol) F + D (Tous les deux avec envol) |


Remarque : les éléments C/D doivent avoir un envol ou au minimum un ½ tour (180°)

Sortie



a) Pas de tentative de sortie du tout

- Pas de VD- 7 éléments seulement sont comptés (Jury D)
- 0,50 pas de sortie (Jury E)
- 1,00 Pt de chute (Jury E). Si la gymnaste remonte sur la barre pour exécuter la sortie, on applique la déduction pour chute (pas de pénalité « pas de sortie »).

b) Si la sortie est commencée ex 1:  avec début de salto (sans réception sur les pieds)

- Pas de VD- 7 éléments seulement sont comptés (Jury D)
- Chute 1,00 Pt (Jury E)

Technique: reconnaissance des éléments



8.4.1 Prises d'élans à l'ATR

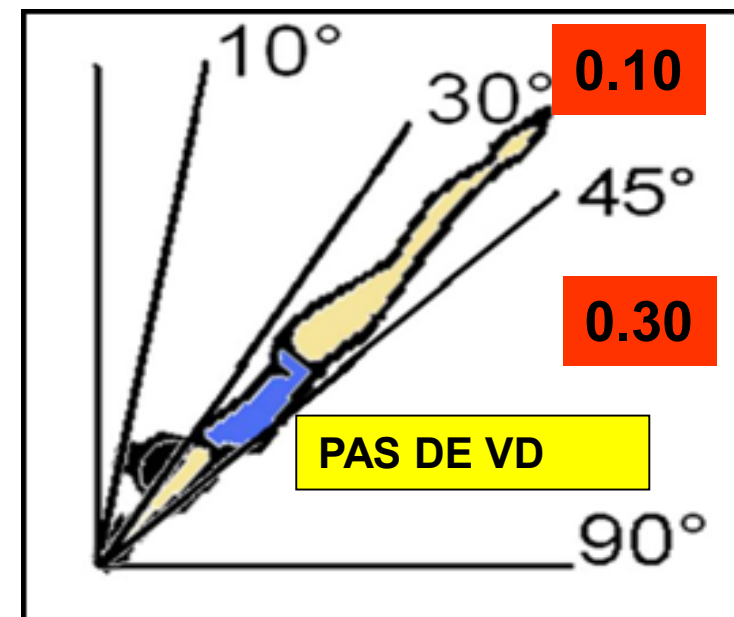
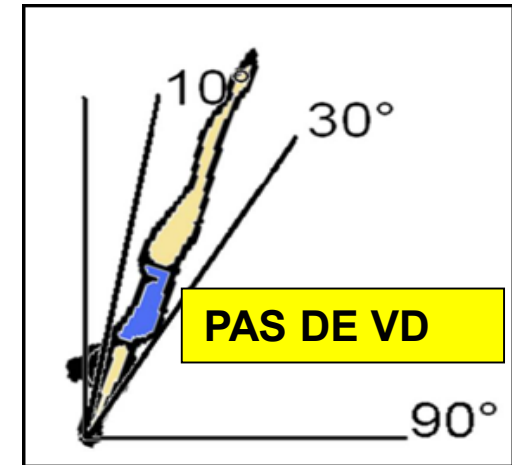
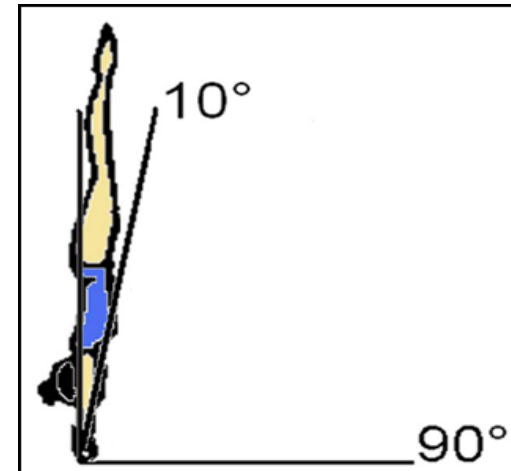
L'**ATR** est considéré comme réalisé quand toutes les parties du corps sont à la verticale.

Jury D élément terminé :

- o dans les 10° par rapport à la verticale :
 - VD attribuée
- o > 10°
 - pas de VD

Jury E :

- > 10° - 30° pas de déduction
- > 30° - 45° - 0.10 pt
- > 45° - 0,30 pt



Technique: reconnaissance des éléments



8.4.2 Éléments circulaires à l'ATR sans tours (ex. passe-filée) et Éléments avec envol de BS à l'ATR BI (ex. retrait)

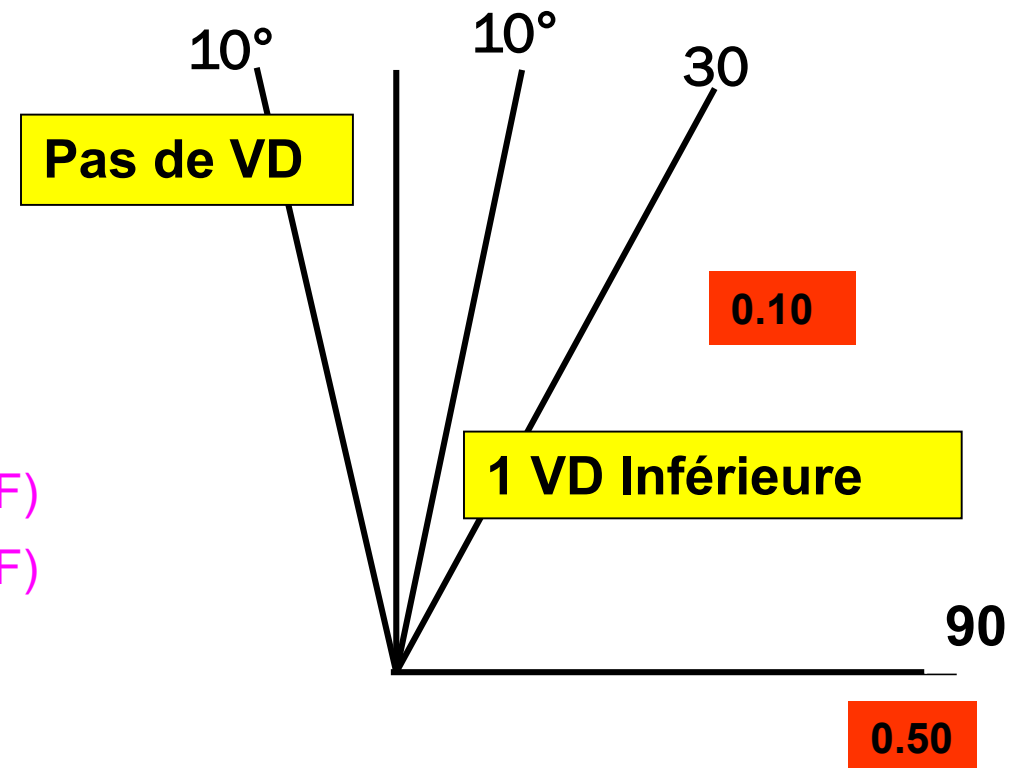
Jury D : Si l'ATR se termine dans les 10° de chaque côté de la verticale la VD sera attribuée.

Si élément terminé

- > 10° avant la verticale – Pas de VD
- > 10° après la verticale – VD inférieure
- **Pas de dévaluation pour le soleil et la lune**

Jury E :

- De 0° - 30° Pas de pénalité
- > 30° - 90° - 0.10 pt (aménagement FSCF)
- > 90° - 0.50 pt (aménagement FSCF)



Technique: reconnaissance des éléments



8.4.3 Éléments circulaires à l'ATR avec rotation à l'ATR (ex. passe-filée 1/1tr) et Prises d'élan avec rotation à l'ATR

- Jury D :

Si élément terminé

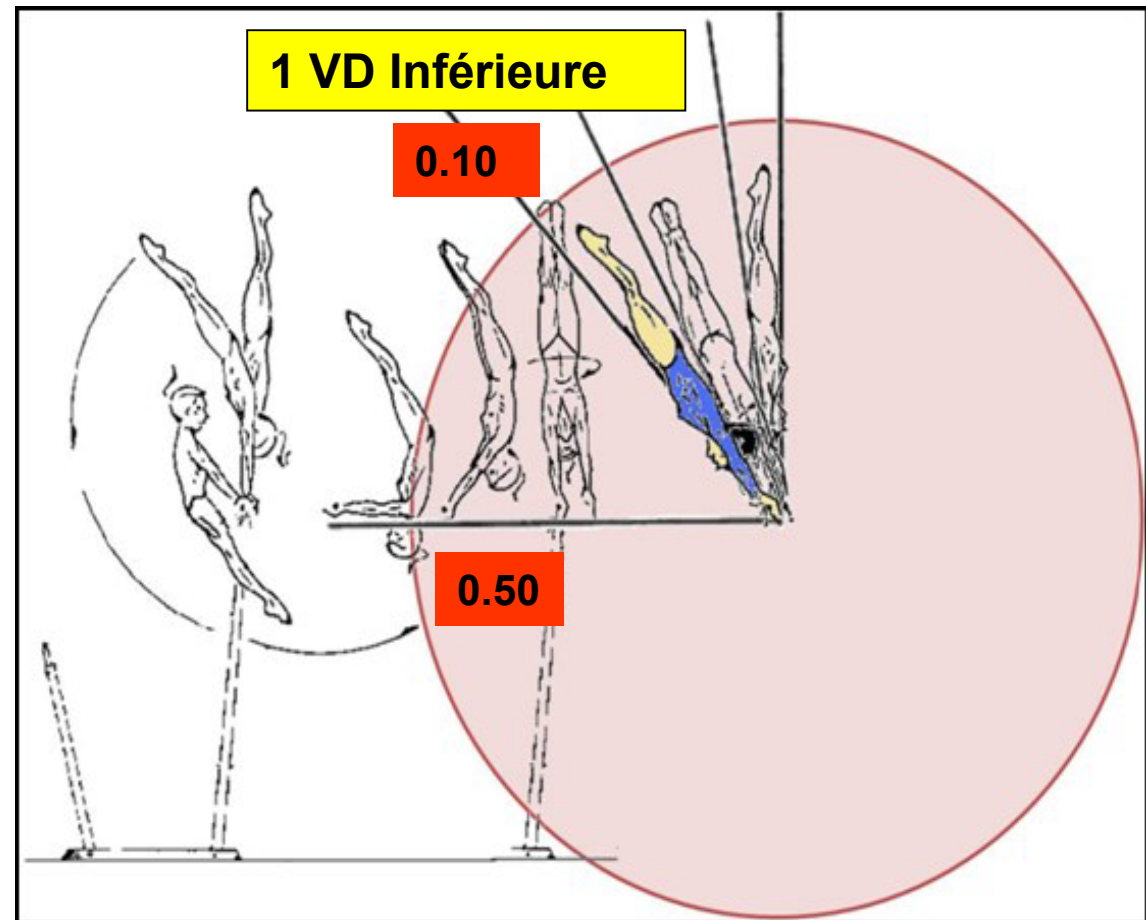
- Dans les 10° de la verticale (de chaque côté) : VD attribuée

- Jury E :

- > 10° - 30° Pas de pénalité

- > 30° - 90° - 0,10 pt (aménagement)

- > 90° - 0.50 pt (aménagement)



Technique: reconnaissance des éléments



8.4.4. Élans – éléments avec tours qui :

- n'atteignent pas l'ATR
- ne passent pas par la verticale
- continuent le mouvement après la rotation dans la direction opposée

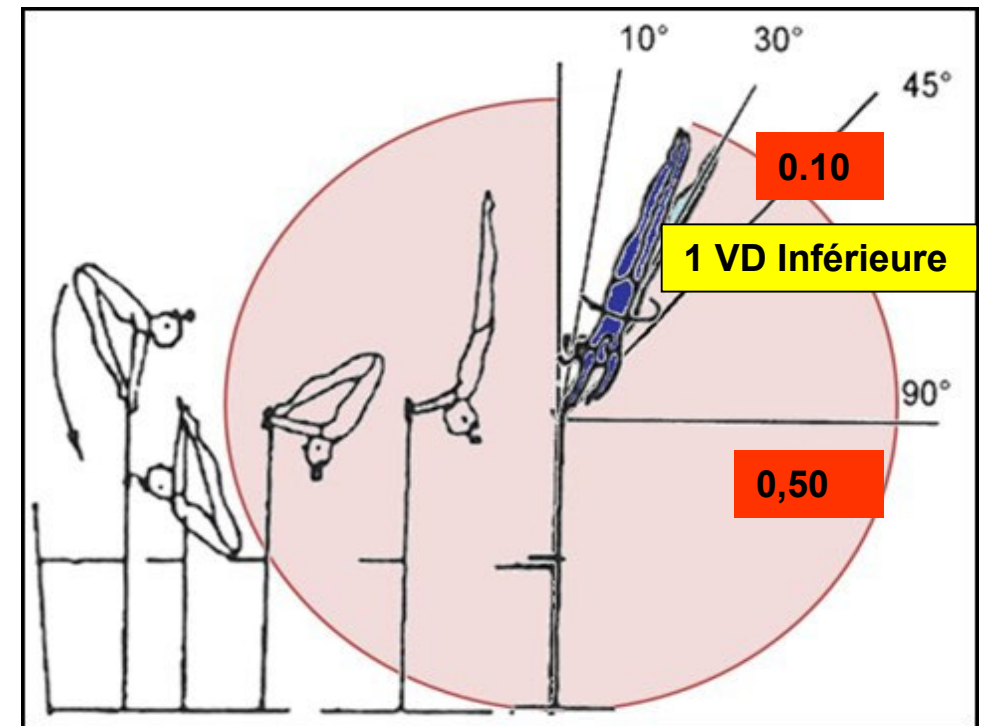
Ex. grand tour pieds-mains ½ tr

Jury D :

- < 10° de la verticale **VD attribuée**
- > 10° **1 VD inférieure** à l'élément à l'ATR est attribuée

Jury E :

- De 0° - 30° Pas de pénalité
- > 30° - 90° - 0.10 pt (aménagement FSCF)
- > 90° - 0.50 pt (aménagement FSCF)

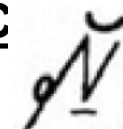


Eléments spéciaux (*Aménagements FSCF*)



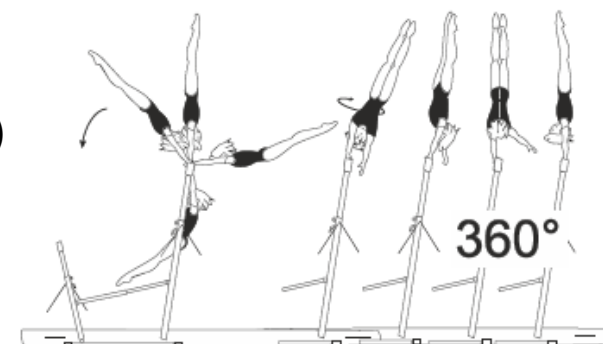
a) Élément 2.202 (franchissement carpé 1/2 tr), utile pour l'EC

- ✓ Il faut voir un bref passage d'envol
- ✓ Précision : si les mains ne sont pas lâchées en même temps = 0,10 pt de précision et reconnaissance de l'élément. Pour valider le 2.202 et donc l'EC il faut que les 2 mains ne soient plus en contact avec la barre (même brièvement et non synchronisées) contrairement à ce qui écrit dans le Helpdesk.



b) 1/2 Kenmotsu, utile pour l'EC 4

- ✓ En liaison directe après une lune
 - ✓ Si le tour est commencé avant la verticale, pris en E (3.506)
 - ✓ Si après, pris en C (3.306)
 - ✓ Plus les pénalités d'angle (éventuellement dévalué)
- ✓ Si après une prise d'élan à l'ATR
 - ✓ Pris en C (2.301)
 - ✓ Plus les pénalités d'angle (éventuellement dévalué)

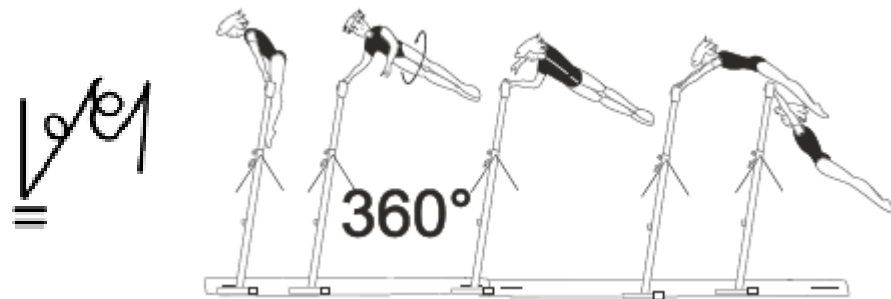


Eléments spéciaux (*Aménagements FSCF*)



c) Élément 2.303 (de l'appui facial BS, pirouette 1 tour à la suspension BS), utile pour l'EC 4 (Caslavka)

- ✓ valide uniquement l'EC4 (rotation de 360°). Il est considéré sans envol car il n'y a pas de franchissement de barre ou de salto.



Précisions du briefing



Sélection :

5) Si un élément est chuté, l'éventuelle pénalité dans la prise d'élan avant cet élément est comptabilisée.

6) Avant le tour facial AV, la montée à l'ATR n'est pas demandée.

7) Pour qu'une prise palmaire soit comptabilisée, il faut que le corps parte en avant dans l'élément.

8) Les élans circulaires AR ou AV en position carpée ou écartée doivent se terminer dans les 10° pour obtenir la VD et donc valider l'EC.

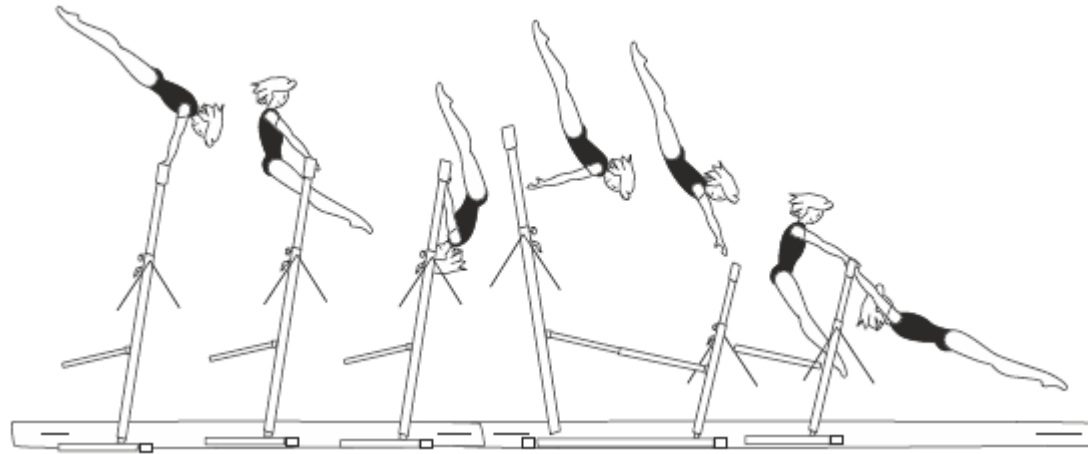
12) Si l'entraîneur frôle la gymnaste pendant l'exécution il n'y a pas de pénalité.

NOUVEL ÉLÉMENT CODE FIG 2025-2028



2.306

Tour d'appui libre BS à l'appui libre BI (**Pedrick**)



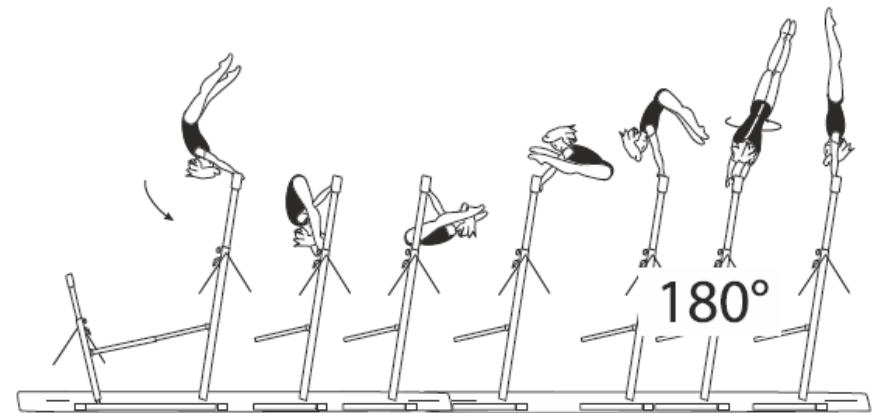
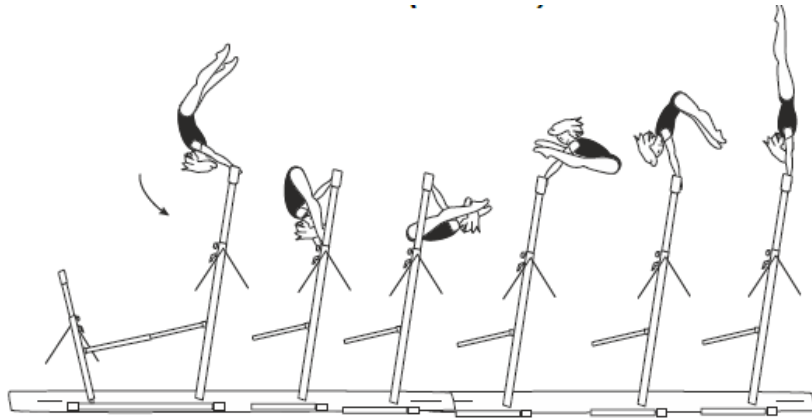
C

NOUVEL ÉLÉMENT CODE FIG 2025-2028



4.401

Stalder en AV à l'ATR aussi ½ tr



C -> D

